



# Rapport annuel 2013

former  
conseiller  
mobiliser  
2013

2013



Verband Berner  
Pflege- & Betreuungszentren  
Association Bernoise  
des établissements médico-sociaux

**Secrétariat générale**

Weihergasse 7a | 3005 Berne  
Fon 031 808 70 70 | Fax 031 808 70 75  
verband@vbb-abems.ch  
www.vbb-abems.ch

**Formation continue**

Könizstrasse 74 | 3008 Berne  
Fon 031 808 70 77 | Fax 031 808 70 78  
weiterbildung@vbb-abems.ch  
www.vbb-abems.ch/formation-continue

Chère lectrice, cher lecteur

Le secteur public doit économiser, tout comme le canton de Berne. Au début de l'été 2013, le conseil exécutif a adopté un vaste programme d'austérité. Ces mesures touchaient également le secteur du troisième âge – telles qu'une réduction importante des forfaits d'infrastructure. Ceci aurait eu des conséquences vitales pour de nombreux établissements médico-sociaux; nous comptons 110 projets de constructions auprès de nos membres. Leur réalisation était mise en question du jour au lendemain, car subitement, les banques menaçaient de restreindre les crédits.

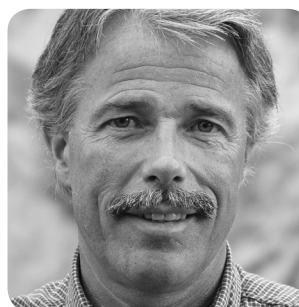
Il était encore temps d'exercer une influence dans le processus politique, étant donné que le Grand Conseil devait encore débattre à ce sujet. Un groupe de travail – composé en partie de membres du comité directeur fut formé, car, cela nous paraissait évident dès le départ, le secteur du 3<sup>e</sup> âge devait manifester un grand intérêt pour un budget équilibré de l'Etat. Toute autre situation mettrait en danger le financement des résidents ayant besoin d'assistance, ainsi que celui des établissements.

La solidarité prit alors une importance primordiale. Nous voulions absolument éviter une réduction des forfaits d'infrastructure. En revanche, nous étions prêts d'accepter une légère réduction des forfaits de soins, ce que nous avons exprimé maintes fois au courant d'entretiens bilatéraux avec des membres de la commission des finances.

L'affaire était dans le sac. Le Grand Conseil a suivi notre raisonnement dans l'intérêt d'une retraite intacte et a retiré la réduction des forfaits d'infrastructure prévue par le conseil exécutif.

Je saisis l'occasion de remercier à tous ceux et à toutes celles ayant activement soutenu ce processus politique soit au travers d'entretiens avec des politiciens, de communiqués de presse ou d'articles dans les journaux.

A vous, chère lectrice, cher lecteur et à l'ensemble des collaboratrices et collaborateurs qui s'engagent jour après jour pour le bien-être des personnes âgées, je vous souhaite beaucoup de force, de confiance et de satisfaction.



Carlo Imboden,  
président

#### Effectif des membres vbb|abems au 01.01.14

295	(288)	établissements médico-sociaux
21	(21)	associations et fédérations

*entre parenthèses la situation au 01.01.13*

#### Sommaire

Défense des intérêts	2
Formation continue	5
Organes et collaborateurs/-trices	8
Bilans et Comptes	10
Rapport du bureau de vérification	12

## Défense des intérêts



Peter Keller,  
directeur

### Examen des offres et des structures – EOS

A nos yeux, le mot stimulus de l'année 2013. Dans un premier temps, les paniers de mesures présentés par le Conseil exécutif du Canton de Berne échauffèrent nos esprits, mais bien vite s'installa un esprit combatif au sein de vbb|abems. Unanimes et déterminés, nous entreprîmes de vastes démarches de sensibilisation auprès du Grand Conseil.

Avec succès, car le Grand Conseil a finalement tranché en faveur de notre association. Le fait que nous avons proposé une réduction plus accentuée des coûts relatifs aux soins à la place d'une réduction des forfaits d'infrastructure avait suscité de l'incompréhension auprès de certains directeurs de homes. Il fallait prendre en considération que tout le monde devait plus ou moins économiser. Si nous avons persisté – comme d'autres – de renoncer à une quelconque réduction, peut-être même que des économies auraient été prévues aussi bien dans les soins qu'au niveau de l'infrastructure. Etant donné que des banques et d'autres financiers coopèrent également dans le financement des infrastructures, l'impact d'une réduction aurait porté un coup fatal aux financements de plusieurs projets de construction. Leur réalisation aurait éventuellement été retardée ou aurait même échoué. Grâce à nos démarches proactives, nous avons pu y remédier. A noter que les économies dans les soins peuvent également être réalisées au niveau de l'infrastructure. Les établissements médico-sociaux doivent cependant assurer des provisions financières suffisantes pour l'entretien, les coûts de capital ainsi que pour le réapprovisionnement du bien immobilier.

### Prestations accessoires et assistance à domicile

Comme prévu, la suppression du forfait

journalier de CHF 115.– a eu des répercussions négatives sur cette offre. Les directives de mise en œuvre alors établies en 2012 avec la Caisse de compensation du Canton de Berne (CCCB) pour le nouveau financement ont été modifiées de telle manière qu'un financement raisonnable devient impossible. Le loyer pose un problème élémentaire : avec CHF 1'100.– (charges incl.), les investissements supplémentaires (alerte, construction adaptée) ne peuvent être refinancés. Etant donné qu'en 2013, nos démarches concernant les mesures d'économies ont suscité toute notre attention, nous aborderons le financement de cette importante offre au courant de cette année.

### Nouveaux contrats avec les assureurs

Le contrat pour les soins et les prestations accessoires de 2011 – alors établi avec santé-suisse – est arrivé à terme à fin 2013, car le délai d'introduction du nouveau financement des soins s'écoulait parallèlement. De ce fait, les négociations de nouveaux contrats reprirent. Du côté des assureurs, tarifsuisse SA en assume nouvellement la responsabilité, relayant ainsi santé-suisse. Etant donné que les assureurs maladie ne sont pas tous rattachés à tarifsuisse, il a fallu également négocier avec le groupe HSK (Helsana, Sanitas, KPT). Le nouveau financement des soins est entré en vigueur sur le plan national et l'option de régler les questions administratives dans un contrat national négocié par CURAVIVA Suisse semblait opportune. Cependant, la discussion au niveau des tarifs pour les prestations accessoires continue à l'échelon cantonal. Les associations cantonales ont approuvé et mis en œuvre ce procédé. Les négociations avec HSK se sont achevées en 2013 déjà, avec tarifsuisse au début de 2014.

### Conception divergente du plan d'effectifs

Le plan d'effectifs pour les prestations de soins et d'encadrement soulèvent continuellement

des discussions. Les uns sont d'avis que la part du personnel spécialisé au 3e degré est trop élevée, les autres sont persuadés du contraire. Quelque 80 établissements ont signé une pétition demandant une réduction de la part au degré 3. Afin de connaître l'avis de tous les établissements à ce sujet, vbb|abems a organisé une conférence traitant ce thème. Un changement du plan d'effectifs s'imposait-il ? Environ 110 participants se sont penchés sur cette question en travaillant en groupes. Le résultat fut clair: la grande majorité se prononça contre un changement du plan d'effectifs.

#### **Projets de construction, standards pour l'autorisation d'exploitation et monitoring, contribution à l'infrastructure**

L'année dernière, plusieurs affaires importantes ont été discutées avec la Direction de la santé publique et de la prévoyance sociale (SAP). L'introduction du nouveau financement de projets de construction en 2011 a engendré l'adaptation du processus. Le document «Projet de construction et de rénovation» dans les établissements médico-sociaux du canton de Berne règle les directives et les procédés. Après de longues discussions avec la SAP, nous avons pu optimiser ce papier en faveur des établissements médico-sociaux.

Avant de rédiger une nouvelle ordonnance sur les foyers (OFoy), il s'agit d'abord d'établir les standards de permissions d'exploitation pour les établissements médico-sociaux. Ce sujet fait l'objet d'intenses discussions avec l'Office des personnes âgées et handicapées (OPAH). Les principes de notre

association: «les établissements doivent pouvoir agir avec la plus grande autonomie et responsabilité possibles» sont primordiales. Les directives du canton doivent absolument en tenir compte. Que nous n'acceptons pas toujours ce que l'OPAH favorise, se trouve dans le cœur du problème. Les négociations avec l'OPAH sont souvent ardues, mais constructives. Notre confiance de trouver là aussi une solution consensuelle persiste. Une fois les standards établis, nous passerons à l'élaboration de l'ordonnance soumise par la suite à la consultation.

Suite à la décision prise concernant l'introduction du nouveau financement d'infrastructure, le Conseil exécutif a mandaté la SAP d'élaborer un monitoring à cet effet. Les premières expériences faites permettent de passer à l'acte. vbb|abems ne s'y oppose pas, car le nouveau financement ne peut persister que si l'investissement se déroule en bonne et due forme. Nous ne voulons toutefois pas de bureaucratie inutile. C'est pourquoi nos négociateurs délégués élaborent une proposition à discuter avec la SAP. Nous prévoyons le procédé suivant: les postes de révision des établissements confirment que les recettes provenant



de tarifs ont été utilisées pour l'infrastructure ou intégrées dans les réserves. Ainsi, nous évitons à ce que la SAP prenne elle-même les choses en main en faisant des contrôles.

### **BESA et RAI/RUG avec de nouvelles versions dès 2015**

Le canton de Berne utilise des versions BESA et RAI/RUG que d'autres cantons ont remplacées depuis longtemps. Une modification se présente délicate, car l'équilibre entre BESA et RAI peut en être touché. En entente avec la SAP, l'introduction du catalogue de prestations BESA CP 2010 et l'index CH pour RAI est prévue pour le 1er janvier 2015. Le catalogue devra cependant tenir compte de classifications identiques à BESA 2010. La décision a été prise et communiquée dans les délais. Ainsi, les établissements médico-sociaux concernés ont le temps d'organiser les cours nécessaires. RAI/RUG ne requiert aucune formation.

### **L'établissement médico-social Birgli de Brienz a remporté le prix d'entreprise formatrice ASSC de 2013**

vbb|abems a attribué ce prix doté de CHF 10'000.– pour la première fois en 2013. Ainsi, en plus des prescriptions quantitatives de l'engagement de formation, la qualité sera également favorisée. Sept établissements médico-sociaux ont – lors du premier concours – soumis leur candidature. Un jury composé de responsables de formation de divers foyers ont visionné les dossiers. Trois membres du jury ont visité les trois candidats choisis. L'importance que le Birgli accorde à la formation était perceptible à tous les niveaux, une raison pour laquelle cet établissement a remporté ce prix. La mise au concours aura également lieu ces prochaines années.

### **«Soins au centre», une campagne d'informations prend forme**

Après de longues discussions, les commissions de notre association ont décidé à fin 2012 de

lancer la campagne «Soins au centre». La réalisation, prise en mains l'année dernière, visa d'abord une présentation à la BAM. La production d'un court-métrage sur la formation d'ASSC ainsi que de nouveaux prospectus encadreraient cette campagne. De plus, un nouveau site sur internet présentera toutes les informations concernant les formations dans le secteur des soins: [www.pflegeimzentrum.ch](http://www.pflegeimzentrum.ch)

# Formation continue



Hildegard Senn Keusen,  
directrice de la formation continue

2013 – une année caractérisée par de nombreux changements. Jetez donc un coup d’œil sur ce que nous avons réalisé !

## Voici les éléments essentiels de notre activité:

### Administration des cours – Modernisation du secrétariat

Le logiciel pour l’administration professionnelle des cours que nous avons introduit fin 2012 est en action depuis désormais une année. Il facilite énormément notre travail administratif dont la qualité se voit renforcée et contribue de ce fait à la promotion de notre image professionnelle à l’extérieur.

### Nouveau site internet

L’élaboration de notre nouveau site web a exigé de nous tous un grand engagement. L’intégration du logiciel pour l’administration des cours a signifié en particulier un déploiement de travail supplémentaire. Du fait que nombreuses personnes et agences ont participé à notre projet (dessinateur, programmeur de logiciel, technicien), nous avons dû fournir un important travail de coordination et de communication. Le site internet affiche désormais une nouvelle jeunesse et nous attire bien des compliments.

### Déménagement du domaine de la formation continue

Le 5 mars 2013, le domaine de la formation continue a déménagé au centre des cours à la Könizstrasse 74. Nous nous sommes rapidement habitués à notre nouvel environnement de travail qui nous permet, entre autre, d’être en contact permanent et direct avec nos clients/clientes et nos enseignants/enseignantes. Les services additionnels qui en découlent sont énormément appréciés. C’est ainsi que nos secrétaires et les chargés de cours ont finalement fait connaissance. Cette décision a donc fait ses preuves et elle

a été par ailleurs particulièrement estimée par l’auditrice lors de la nouvelle certification d’eduQua.

### Formation continue professionnelle soins de longue durée et accompagnement

La formation continue professionnelle pour les soins de longue durée et l’accompagnement constitue désormais un cours de préparation au nouvel examen professionnel de spécialiste en soins de longue durée et accompagnement. Nous avons pris des mesures publicitaires dans la presse écrite et virtuelle. Une soirée d’information a été mise en place qui a suscité un grand intérêt et de nombreux entretiens de conseils et d’informations ont été réalisés. Notre offre de formation soulève un large intérêt et nous débutons avec un premier cours en mars 2014. Nous espérons désormais que le règlement d’examen du SEFRI (Secrétariat d’Etat à la formation, à la recherche et à l’innovation) sera bientôt définitivement adopté!

### Nouvelle occupation du poste d’apprentie commerciale pour 2014

La formation d’une apprentie commerciale Profil E constitue pour nous tous à la fois un enrichissement et un défi permanent (il s’agit là en effet de la première apprentie auprès de l’abems). G. Nagarajah conclura son apprentissage en été 2014: nous nous sommes donc mis à la recherche d’un nouvel apprenti. Grâce à une minutieuse procédure de sélection, nous avons choisi une jeune femme parmi les 50 dossiers de sollicitations. Elle débutera en août 2014.

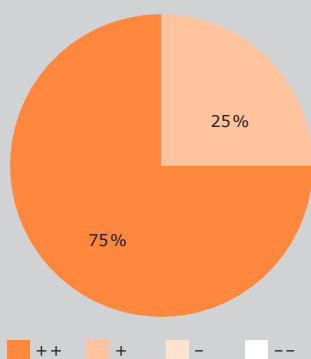
## Qualité de la formation continue

### Nouvelle certification d’eduQua

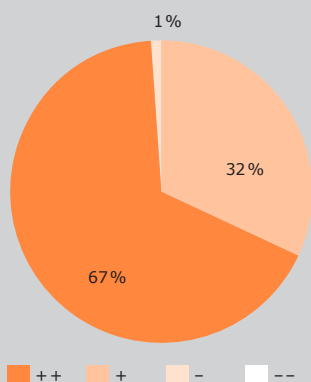
A la fin de l’année 2013 nous avons obtenu avec succès une nouvelle certification d’eduQua. Notre souci permanent de la qualité a été honoré par une certification sans



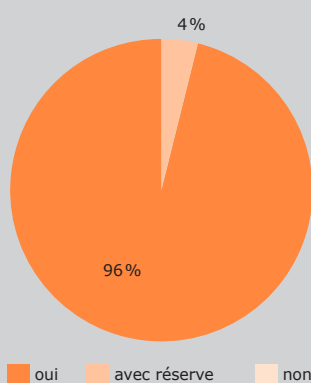
### Impression générale



### Obtention des buts/Acquis pédagogiques



### Je recommande le cours



réserve pour les prochaines trois années. Voici un extrait du rapport de l'audit, impression générale: «La documentation remise reflète le travail professionnel fourni. Les offres répondent concrètement aux besoins des clients (...) Il est important de souligner l'échange permanent qui a lieu avec des interlocuteurs spécialisés dans chacun des domaines enseignés (...) La planification et la réalisation sérieuses des cours sont régulièrement sondées à l'aide d'un système d'évaluation bien conçu.»

Nous pouvons tous être fiers de ce résultat!

#### Evaluations des cours

Grâce à une évaluation systématique des cours nous recevons de précieux comptes rendus concernant l'impression générale de nos élèves, l'obtention des buts fixés, l'acquis pédagogique et la structure des cours. Nous pouvons être fiers du résultat obtenu par cette évaluation. Dans tous les domaines nous avons reçu de très bons retours d'information mais également des suggestions constructives.

#### Remerciements personnels – Collaboration avec nos partenaires

Angela Fuhrer, directrice du secrétariat et Gnanusa Nagarajah, apprentie commerciale ont relevé les nouveaux défis avec un énorme engagement et, avec succès, les ont transformé en réalités. Un grand merci à l'équipe du secrétariat!

Tous nos remerciements vont aussi à nos enseignants qui s'emploient avec ardeur et compétence professionnelle de la planification à l'évaluation des cours!

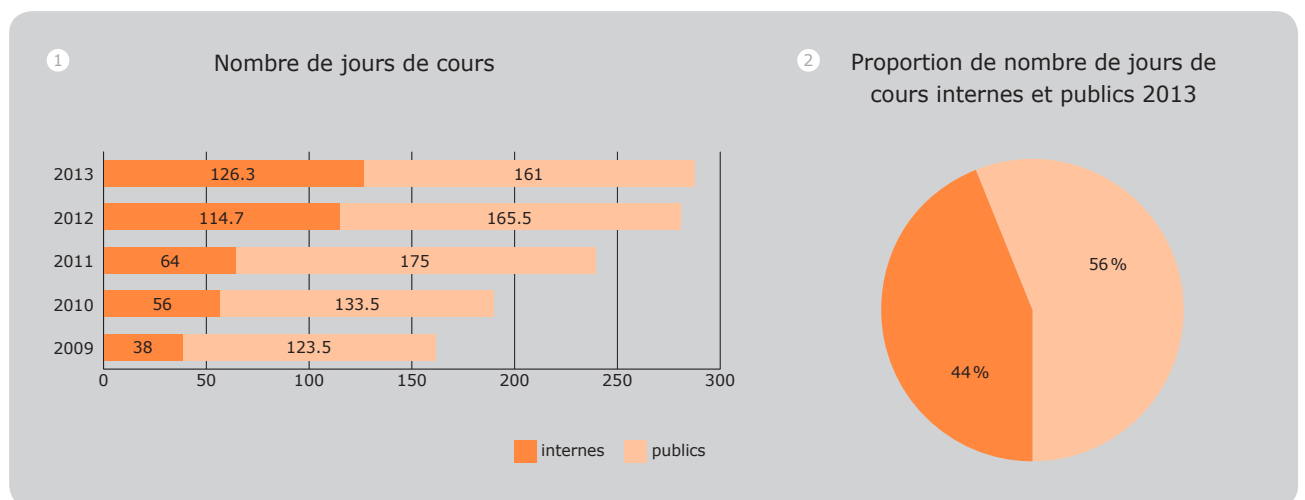
Notre reconnaissance est due également à tous nos partenaires pour la bonne collaboration et tout spécialement à l'équipe du secteur Migration/Focus, OSEO Berne.

### Le domaine de la formation continue en chiffres

C'est avec joie et reconnaissance que nous évoquons cette année de cours écoulee et couronnée de succès. La formation continue représente effectivement un facteur important dans l'avancement et le développement personnels ainsi que dans la qualité de l'organisation d'une entreprise. De ce fait, on assiste actuellement à une augmentation de l'investissement dans la formation continue.

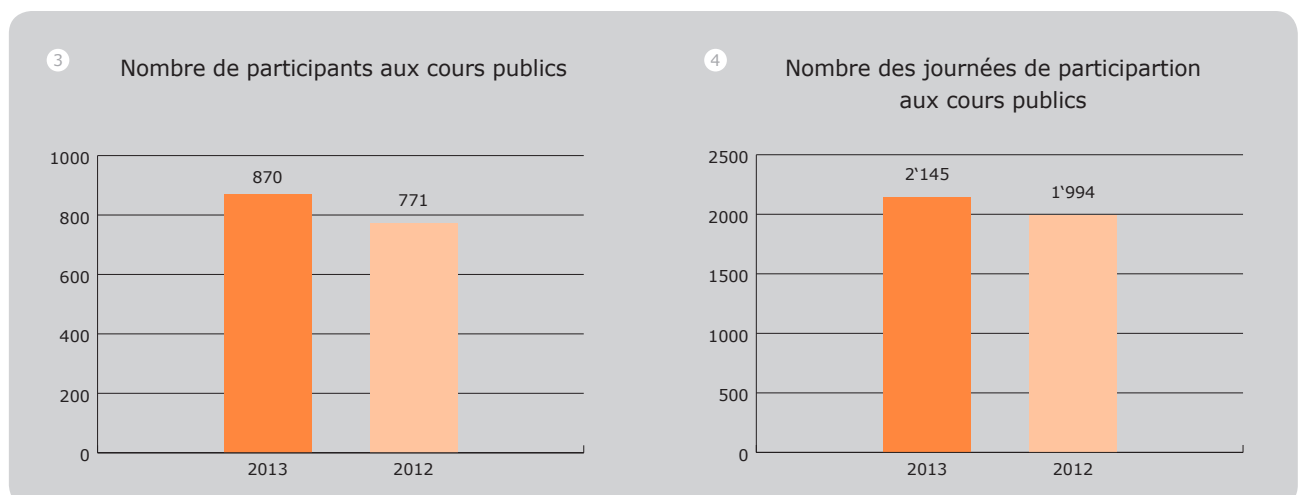
Nous enregistrons plus ou moins le même nombre de

jours de cours que l'année précédente. Il se profile néanmoins un changement dans la distribution au profit des jours de cours donnés à l'intérieur des institutions (voir graphique 1). Le nombre des jours de cours internes a doublé depuis 2011 en passant de 64 à 126. Il s'agit là d'une augmentation remarquable! Comme il en ressort du graphique 2, la proportion des jours de cours publics par rapport aux jours de cours internes est de 56% à 44%. Au total nous avons pu réaliser 113 cours.



C'est un plaisir de constater la nette augmentation du nombre de participants à nos cours publics, de 771 l'année précédente à 870 (voir graphique 3), de même

que la hausse du nombre des jours de participation de 1'994 en 2012 à 2'145 (voir graphique 4). Il en a découlé une meilleure occupation de chaque cours en particulier.



# Organes et collaborateurs/-trices

## **Comité**

<b>Président</b>	Carlo Imboden, Liebefeld
<b>Membres</b>	Maya Andrey, Bern
	Esther Flückiger, Bern
	Urs Hänni, Urtenen-Schönbühl
	Dieter Hannich, Köniz
	Rudolf Meister, Utzigen
	Anna Ravizza, Biel
	Jean-Daniel Renggli, Reconvilier
	Andreas Schoder, Hünibach
	Thomas Stettler, Muri bei Bern
	André Streit, Zweisimmen

## **Conférence consultative**

<b>Président</b>	Andreas Schoder, Hünibach
<b>Membres</b>	Alfred Binggeli, Burgdorf
	Ruth Caspard, Evilard (jusqu'en août 2013)
	Monika Eichelberger, Biel
	Marc Fankhauser, Worben
	Brigitta Gasche, Bern
	Jens Herkenrath, Bönigen
	Marcel Lanz, Langenthal (jusqu'en octobre 2013)
	Urs Lüthi, Langnau
	Daniela Messerli Affolter, Bern
	François Niederhäuser, Loveresse (dés août 2013)
	Christof Stöckli, Englisberg (dés août 2013)
	Thomas Trösch, Pieterlen
	Doris von Känel-Thierstein, Frutigen
	Markus Vögtlin, Wiedlisbach (jusqu'à juin 2013)
	Werner Wyss, Schwarzenburg

	<b>Conseil de formation</b>
<b>Président</b>	Dieter Hannich, Köniz
<b>Membres</b>	Maria Bärenfaller, Thun (dès juin 2013)
	Ulrich Benninger, Utzigen
	Christoph Berger, Belp
	Madeleine Ducommun, Bern (jusqu'à juin 2013)
	Margrit Finger, Thun (jusqu'à juin 2013)
	Brigitta Gasche, Bern
	Sabine Günther, Hünibach (dès août 2013)
	Claudia Kubli, Bern (dès juin 2013)
	Manuela Petermichl, Köniz
	Esther Streich, Spiez
	Heidi Zurkinden, Bern (dès août 2013)

**Collaborateurs/-trices secrétariat générale**

Peter Keller, directeur

Angela Wilde, assistante de direction

**Collaboratrices formation continue**

Hildegard Senn Keusen, directrice de la formation continue

Angela Fuhrer, directrice du secrétariat

Gnanusa Nagarajah, apprentie commerciale

# Bilans et Comptes

## Bilans au 31. décembre

	2013		2012	
	CHF	CHF	CHF	CHF
<b>Actifs</b>				
Moyens disponibles		207'728		170'295
Créances		126'793		116'692
Régularisation des actifs		58'026		37'400
Immobilisations financières à six mois		629'433		746'733
Immobilisations financières à long terme		705'171		717'564
Prêt persomed SA	340'000		360'000	
Réévaluation persomed SA	-339'999	1	-359'999	1
Participation persomed SA		100'000		50'000
<b>Total des actifs</b>		<b>1'827'152</b>		<b>1'838'685</b>
<b>Passifs</b>				
Engagements		61'611		45'825
Facturation d'avance		114'903		114'236
Régularisation passive des comptes		14'350		11'300
Provisions		518'494		580'491
Réserves pour fluctuations de valeur		56'384		56'384
Capital au 1.1.	1'030'449		1'024'061	
Excès des recettes	30'961		6'388	
Capital au 31.12.		1'061'410		1'030'449
<b>Total des passifs</b>		<b>1'827'152</b>		<b>1'838'685</b>

## Comptes d'exploitations du 1.1. au 31.12.

	2013 CHF	2012 CHF
<b>Recettes</b>		
Inscriptions au cours	739'930	707'930
Cotisation des membres	513'563	502'330
Recettes divers	31'910	60'661
Résultat financier	30'374	33'233
Bénéfice découlant de la vente de titres	37'925	0
Produit extraordinaire	105'474	0
<b>Total des recettes</b>	<b>1'459'176</b>	<b>1'304'154</b>
<b>Dépenses</b>		
Dépenses de personnel	940'260	810'875
Frais représentés par les salles et locaux	68'594	75'372
Administration	168'914	127'345
Publicité	158'107	57'920
Frais d'exploitation	48'864	78'417
Cotisation OrTra	10'000	6'447
Prix «Entreprise ASSC de l'année»	10'000	0
Frais hors-plan	43'476	31'390
<b>Total des dépenses</b>	<b>1'448'215</b>	<b>1'187'766</b>
<b>Excès des recettes</b>	<b>10'961</b>	<b>116'388</b>
Réévaluation persomed SA	20'000	-110'000
<b>Excès des recettes</b>	<b>30'961</b>	<b>6'388</b>

# Rapport du bureau de vérification



Rapport de l'organe de révision sur le contrôle restreint à l'Assemblée générale des membres de

**l'Association Bernoise des établissements médico-sociaux – vbb | abems**

**Berne**

En notre qualité d'organe de révision, nous avons contrôlé les comptes annuels (bilan et compte d'exploitation) pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2013.

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels incombe au comité alors que notre mission consiste à contrôler ces comptes. Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément et d'indépendance.

Notre contrôle a été effectué selon la Norme suisse relative au contrôle restreint. Cette norme requiert de planifier et de réaliser le contrôle de manière telle que des anomalies significatives dans les comptes annuels puissent être constatées. Un contrôle restreint englobe principalement des auditions, des opérations de contrôle analytiques ainsi que des vérifications détaillées appropriées des documents disponibles dans l'entreprise contrôlée. En revanche, des vérifications des flux d'exploitation et du système de contrôle interne ainsi que des auditions et d'autres opérations de contrôle destinées à détecter des fraudes ne font pas partie de ce contrôle.

Lors de notre contrôle, nous n'avons pas rencontré d'élément nous permettant de conclure que les comptes annuels ne sont pas conformes à la loi et aux statuts.

Nous recommandons d'approuver les comptes annuels qui vous sont soumis.

**VISTA Treuhand & Revisions AG**

Leo Ruffiner  
expert-comptable diplômé  
réviseur responsable

André Lanz  
agent fiduciaire avec  
brevet fédéral

## Annexe

- comptes annuels (bilan et compte d'exploitation)

Berne, le 24 mars 2014